

que le Pacifique-Canadien et ses avocats essayent de trouver un moyen de priver les travailleurs des avantages que leur donne le Code simplement parce qu'il ne veut pas accepter des lois qui améliorent le sort du travailleur.

Ce que le Pacifique-Canadien fait du régime de pensions du Canada et de son propre régime de pension constitue aussi un épisode très grave dans l'histoire de notre pays. L'entreprise existe en vertu des biens qui lui ont été accordés sous forme de terres, d'argent, de droits, etc. Aujourd'hui encore, la société agit unilatéralement au sujet de son propre régime de pension, disant exactement aux employés quels changements se préparent, comment ils s'effectueraient...

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président...

M. Knowles: Un moment, s'il vous plaît. Je sais que le ministre fera un rappel au Règlement en disant que les questions relatives aux pensions du Pacifique-Canadien n'ont aucun rapport avec ses prévisions budgétaires.

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député a sans doute prévu que j'invoquerais le Règlement. En effet, je l'invoque exactement pour la même raison que je l'ai fait à l'égard du député de Winnipeg-Nord et du député de Red-Deer; j'ai été un peu plus tranchant cette fois-ci parce que le député est à la Chambre depuis 24 ans, bien plus longtemps que moi, et il connaît parfaitement le Règlement. Même en forçant le sens du Règlement, on ne saurait tenir le ministre des Transports responsable des rapports du Pacifique-Canadien avec ses employés retraités. Le député le sait sûrement.

M. Knowles: Monsieur le président, à propos du rappel au Règlement, j'aimerais signaler au ministre des Transports une chose qu'il devrait savoir. Lorsque j'ai fait appel au gouvernement de M. Mackenzie King—alors que le ministre y exerçait certaines fonctions—pour qu'il prenne une initiative au sujet du droit des employés de chemin de fer à la pension, quel est le ministre qui a considéré la chose comme sa responsabilité? quel ministre a présenté une modification pertinente en vue d'apporter le changement nécessaire? C'était le ministre des Transports d'alors qui avait reconnu—M. Mackenzie King le lui avait dit—que c'était sa responsabilité et que c'était du ressort du ministre comptable au Parlement de l'industrie du transport de notre pays.

[M. Knowles.]

S'il est une politique des chemins de fer qui doit préoccuper le ministre des Transports, c'est sûrement la façon dont le Pacifique-Canadien ou le National-Canadien traitent leurs employés quant à leur pension; cette question est aussi recevable durant l'examen de ses crédits qu'elle l'était à l'époque de Mackenzie King.

• (8.50 p.m.)

Toutefois, monsieur le président, ce n'était qu'un exemple. J'y reviendrai plus tard, mais à ce stade-ci, j'ai tout simplement donné cela comme exemple de l'attitude de la société envers ses employés. Elle ne tient pas plus compte de leurs droits que de ceux du peuple du Canada au genre de service que devrait fournir un chemin de fer. Les employés ont d'autres griefs contre le Pacifique-Canadien, comme par exemple sa façon d'enlever toute valeur à ses passes. Mais nous pourrions le faire, je l'espère, quand les gens du Pacifique-Canadien se présenteront devant le comité permanent, dans quelques jours peut-être.

Je tiens à dire un mot sur un ou deux autres sujets qui relèvent du ministre des Transports. J'ai cependant voulu parler du Pacifique-Canadien d'abord, car, selon moi, il s'agit d'une des plus importantes questions que le Parlement ait à régler; c'est bien évident d'après le nombre de discours dont elle a fait l'objet. J'espère que le ministre ne les considère pas simplement comme des discours à endurer, mais qu'il se rend compte qu'il devra faire quelque chose à ce sujet.

Je désire dire un mot ou deux sur la politique du gouvernement en matière de transport aérien ou du manque de politique en matière de transport aérien. Ici encore, je me joins à mes collègues de Winnipeg—j'allais dire mes collègues de tous les partis, mais les libéraux n'ont aucun député de Winnipeg et je suppose qu'il y a pour cela une bonne raison.

Je veux parler de ce que le gouvernement a fait du centre aérien de Winnipeg. Nous, les gens de cette ville, ne croyons pas avoir une opinion exaltée de l'importance de l'endroit où nous demeurons. Entre autres choses qui nous inquiètent, il y a l'échec du gouvernement dans ses récentes négociations avec les États-Unis en vue d'un accord bilatéral visant à obtenir une concession supplémentaire entre Winnipeg et les États-Unis. Je ne puis croire